



Prévenir les risques de vol sur les aires de stationnement en forêt domaniale de Fontainebleau

Pour la troisième année consécutive, l'Office national des forêts met en place une communication préventive sur les risques de vol en forêt domaniale de Fontainebleau.

Avec ses 17 millions de visiteurs et ses 22 000 hectares de forêt, le massif domanial de Fontainebleau constitue un lieu propice aux vols à la roulotte. Chaque année, ces actes de malveillance se produisent principalement d'avril à octobre lorsque les fréquentations sont les plus fortes et touchent surtout les bords de route mais également les aires de stationnement. C'est le cas, par exemple du parking des Gorges-de-Franchard.

En 2011, le commissariat de Police a recensé 33 faits (comptabilisés à Fontainebleau) sur le massif mais il s'avère que de nombreux visiteurs déposent plainte dans les commissariats et gendarmeries de leur domicile.

Ce sont les objets de valeur laissés dans les voitures en stationnement (même les coffres) qui sont particulièrement bien recherchés (GPS, porte-monnaie, lecteur MP3, téléphone portable, etc).

Renforcer la surveillance et l'information aux usagers

Face à ce constat et avec le concours actif du commissariat de Police de Fontainebleau, l'ONF s'est engagé, depuis 2010, à développer une opération de communication massive sur ces lieux.

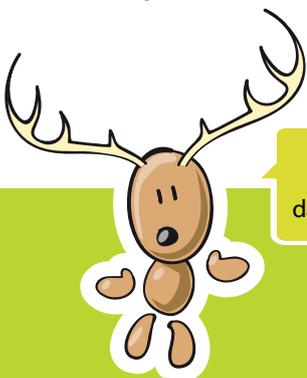
L'objectif est de mieux informer et d'alerter les automobilistes sur les risques de vol en placardant des affiches sur les panneaux d'information et en leur distribuant des flyers sur les parkings. Cette opération fut une très bonne réussite en 2011 et sera poursuivie. De plus cette année, pour renforcer la prévention, un message plus dissuasif pourra être apposé en vue sur le tableau de bord des véhicules.

Par ailleurs, les agents de l'ONF effectuent des tournées régulières à cheval ou en voiture visant à sensibiliser les usagers et à assurer la surveillance et la protection de la forêt domaniale. Ils participent également à des actions conjointes avec la police nationale et la gendarmerie.

Pièces jointes : l'affiche et les flyers distribués

information

Stationnement Risque de vol



Ne laissez pas d'objet de valeur dans votre véhicule.

Parking area
Risk of theft

Do not let any valuable in your vehicle.





Note d'information

ONF Fontainebleau / Avril 2012



Prévenir les risques de vol sur les aires de stationnement en forêt domaniale de Fontainebleau

Ensemble, prévenons les risques de vol en forêt.

Chacun peut, par une action simple, œuvrer pour limiter les vols sur les parkings en forêt. Il suffit pour cela de découper et poser ce message sur le tableau de bord de votre voiture.



Où se procurer ce message ?

Au centre d'initiation à la forêt de l'ONF à Fontainebleau

Tél. 01 64 22 72 59
info.foret-fontainebleau@onf.fr

La Faisanderie
77300 Fontainebleau

Auprès des brigades de surveillance lors des tournées en forêt

A l'agence interdépartementale de l'ONF de Fontainebleau

Au centre d'écotourisme de Franchard

Contact

Guillaume LARRIERE
Chargé de communication
tél. 01 60 74 93 62
guillaume.larriere@onf.fr

Agence Interdépartementale
de Fontainebleau

217 bis rue Grande
77 300 Fontainebleau
ag.fontainebleau@onf.fr

